

**Concours EXTERNE**  
pour l'accès au corps des  
**ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES (f/h)**  
ouvert à partir du 14 mars 2016  
pour 10 postes

2<sup>ème</sup> épreuve écrite

**REPONSES A 5 A 8 QUESTIONS**

**Réponses à 5 à 8 questions** relatives au droit public, aux administrations publiques, à la gestion des ressources humaines, à l'économie, aux questions européennes et aux finances publiques.

Coefficient : 3 - Durée : 04h00

**SUJET** : vous répondrez aux 8 questions suivantes en respectant leur ordre (vous recopierez chaque question avec son numéro). Chacune des 8 réponses occupera une quarantaine de lignes sur votre copie.

**Droit Public et Administrations Publiques :**

- 1- L'article 16 de la Constitution.
- 2- Le silence de l'administration vaut-il acceptation ?

**Gestion des Ressources Humaines :**

- 3- Laïcité et gestion des ressources humaines.

**Economie :**

- 4- La caisse des dépôts et consignations, acteur économique.

**Questions Européennes :**

- 5- La libre circulation des personnes dans l'espace Schengen.
- 6- La place de la Région dans l'Union européenne.

**Finances Publiques :**

- 7- La crise des finances départementales.
- 8- L'imposition du capital en France.

NB : veuillez indiquer l'intitulé de l'épreuve au début de votre copie, à savoir : Questions.

-----  
**⚠ RAPPEL** : aucun nom, prénom, signature ou signe distinctif (supérieur hiérarchique, initiales quelles qu'elles soient, numéro de téléphone ou adresse de service, même fictifs, ...) ne doivent figurer dans le corps (ou le timbre) de votre composition sous peine d'exclusion du concours.